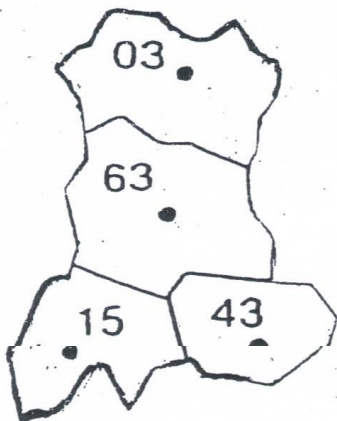




Commission Education Agility Régionale

Auvergne Bourbonnais Velay

Affiliée à la Société Centrale Canine

PRÉSIDENTE DE LA CEAR :

Mme Christine RIVAL
24 Rue des Vignes Froides
63200 RIOM
Tel : 04-73-63-19-85

Secrétaire :

Mme Françoise ROULIER
10 rue des Muscades
Pompignat
63119 CHATEAUGAY
Tel : 04-73-24-23-08

Châteaugay, le 14 août 2006

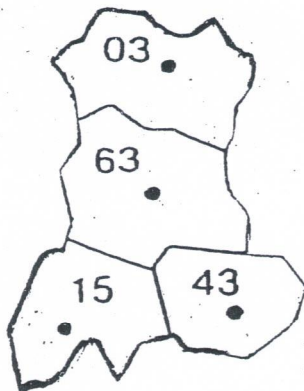
Madame, Monsieur,

Nous vous prions d'assister à la réunion de la CEAR qui aura lieu le vendredi 15 septembre 2006 à **21h** dans le local du club de BRIOUDE.

Ordre du jour :

- Approbation du Compte-rendu de la réunion du 16 juin 2006.
- Lecture du courrier reçu.
- Résultats du championnat de France à CIBEINS (Rhône-Alpes) les 02 et 03 juillet 2006).
- Résultats de la finale du GPF à ARMBOUTS CAPPEL (St Hubert du Nord) les 12 et 13 août 2006.
- Résultats de la finale des Masters France d'agility Royal Canin (Niort- la Garette) les 05 et 06 août 2006.
- Sélection Equipe de France
- Dernier point sur le calendrier 2007.
- Licences 2007.
- Préparation du concours de la CEAR.
- Questions diverses.

Pour la Présidente, la Secrétaire : Françoise ROULIER



Commission Education Agility Régionale

Auvergne Bourbonnais Velay

Affiliée à la Société Centrale Canine

Présidente de la CEAR :

Mme Christine RIVAL

24 Rue des Vignes Froides

63200 RIOM

Tel : 04-73-63-19-85

Secrétaire :

Mme Françoise ROULIER

10 rue des Muscades

Pompignat

63119 CHATEAUGAY

Tel : 04-73-24-23-08

Châteaugay, le 14 août 2006

objet: Compte-rendu de la réunion du 16 juin 2006 à RIOM

Absents excusés : les clubs de BAINS, BRUGHEAS, COMMENTRY, REILHAC et St GERMAIN-LAPRADE

Absent non excusé : le club de St POURCAIN

La séance est ouverte à 21h.

Approbation à l'unanimité du CR de la réunion du 10 mars à BRIOUDE.

Le CTR fait passer une liste de mise à jour des clubs d'agility de la régionale.

Il présente Gaëlle DUROURE, nouvelle Responsable du site Internet de notre régionale et également déléguée Flyball du club d'ISSOIRE.

Lecture du courrier reçu :

IDfix LEZOUX : transmission d'une demande d'affiliation auprès de M. BOILE.

Le club Sport Canin 15 a décidé d'annuler le concours prévu le 01 octobre 2006 par suite de la démission des agilitistes. Le Président Fabrice CUNUDER signale qu'il n'a pu se rendre à la dernière réunion de la CEAR pour un problème de santé. Il explique que son club s'était porté candidat pour l'organisation du championnat ABV de 2007. La décision finale concernant la prise en charge du championnat régional doit être prise lors de la prochaine réunion du comité. Mais il pense qu'étant donné le faible effectif dont dispose le club, il vaudrait mieux organiser un concours ordinaire Propagil plutôt qu'un championnat. Toutefois il fait remarquer que sur le C.R. de la réunion du 10 mars 2006 il est noté que le championnat ABV n'aurait pas lieu à SANSAC alors que les membres du Bureau n'étaient pas au courant de cette décision.

La Présidente lui répond que 4 réunions CEAR sont organisées par an et que s'il a été noté dans le CR du 10 mars que le championnat ABV n'aurait pas lieu à SANSAC, c'est parce que Gérard MOINAT lui en avait fait part. Lors du concours de St GERMAIN-LAPRADE du 02 septembre 2005, il lui avait dit en tant que Responsable d'agility : « nous allons tous démissionner du club de SANSAC et vraisemblablement le championnat n'aura pas lieu là-bas ». A cette époque Fabrice CUNUDER était déjà Président du Sport Canin 15.

St PAULIEN : Rose CHARBONNIER annonce sa démission de la présidence du club. Un nouveau Bureau a été constitué le 13 mai 2006 (lettre de la nouvelle Présidente Valérie MARTIN). Toutefois il semblerait qu'il y ait un problème dans la constitution du Bureau puisque la Présidente et le Trésorier ne peuvent pas faire partie de la même famille. Un 2^{ème} courrier apporte un rectificatif, Christophe MARTIN est dorénavant Trésorier Adjoint.

Société Canine de Haute Auvergne : le Comité s'est réuni le 08 mars 2006 et a accepté la mise en stage d'affiliation du nouveau club dont Mylène ZABEK est la Présidente « Sport Cynophile Arpajonnais ».

CEC Vichy : demande de retenir la date du 25 mars 2007 pour un double concours (juges : Serge RAFIN et Christian JARLES). Le Président Philippe CARETTE souhaiterait que la CEAR fasse un « geste » concernant les 1.5€ à lui reverser par chien pour les clubs qui organisent un double concours sans le remplir (119 chiens, Espoirs compris à VICHY le 26 mars 2006. Nombreux désistements de dernière minute).

Après consultation des clubs présents, il est décidé que les clubs pratiquant un double concours paieront leur cotisation sur la base d'un concours de 75 chiens, ceci afin de ne pas pénaliser un club prenant la responsabilité d'un double concours.

La Présidente rappelle qu'une subvention est accordée aux clubs qui organisent le championnat régional ou le Sélectif GPF, subvention d'un montant de 228 euros.

Résultats du Championnat d'Auvergne (RIOM 16 avril 2006) et présentation des sélectionnés pour le Championnat de France prévu à CIBEINS (Rhône-Alpes)

2^{ème} DEGRE

En catégorie A :	<i>UDIVINE BLACK</i> (Valérie de St GENES-du-RETZ)	1 ^{ère}
	<i>LOUK</i> (Christian de RIOM)	2 ^{ème}
En catégorie B :	<i>SNOOPY TWO</i> (William du CEC VICHY)	1 ^{ier}
En catégorie C :	<i>RUBIS</i> (Christian d'ISSOIRE)	1 ^{ier}
	<i>PLATOON</i> (Jean-Pierre de St GERMAIN-LAPRADE)	2 ^{ème}
	<i>OXO</i> (Valérie de St GENES-du-RETZ)	3 ^{ème}
	<i>O'GUMP</i> (Synthia de LEZOUX)	4 ^{ème}
	<i>U'TRUAND</i> (Pascale de St GENES-du-RETZ)	5 ^{ème}
	<i>TWINNY</i> (Fabrice de St PRIEST-BRAMEFANT)	6 ^{ème}
En catégorie D :	<i>PACHA</i> (Jean-Michel de St PRIEST BRAMEFANT)	1 ^{ier}

3^{ème} DEGRE

En catégorie A :	<i>THEO</i> (Christophe de RIOM)	1 ^{ier}
	<i>TITA</i> (Pascale de RIOM)	2 ^{ème}
En catégorie B :	<i>NAEVA</i> (Jean de BRIOUDE)	1 ^{ier}
En catégorie C :	<i>PHARAON</i> (Jean-Michel de St GENES-du-RETZ)	1 ^{ier}
	<i>PHIDJY</i> (Christelle de RIOM)	2 ^{ème}
	<i>SUNNY</i> (Fabien de RIOM)	3 ^{ème}
	<i>NOUGAT</i> (Danièle de LEZOUX)	4 ^{ème}
	<i>PATCHOULY</i> (Philippe de VAUX)	5 ^{ème}
	<i>UNIK</i> (Jean-Yves de LEZOUX)	6 ^{ème}
En catégorie D :	<i>GAI PETIT POU CET</i> (Ria d'AUBIERE)	1 ^{ère}

ESPOIRS

En catégorie B :	<i>MILOU</i> (Sarah de LAVAUT-Ste-ANNE)	1 ^{ère}
En catégorie C :	<i>TWINNY</i> (Alexis de St PRIEST-BRAMEFANT)	1 ^{ère}
	<i>PATCHOULY</i> (Caroline de VAUX)	
	<i>NEC</i> (Leslie de RIOM)	
	<i>TAO</i> (Marie de MONISTROL/LOIRE qui remet son titre de Championne en jeu)	

Résultats du sélectif du GPF (Bains 30 avril 2006) et Présentation des sélectionnés pour la finale organisée à ARMBOUTS-CAPPEL (St Hubert du Nord).

En catégorie A :	5 sélectionnés (2 ont laissé leur place)
	<i>THEO</i> (Christophe de RIOM)
	<i>REGUS</i> (Pauline de MONISTROL/LOIRE)
	<i>REGLISSE</i> (Valérie de St GENES-du-RETZ)
	<i>SCOUTI</i> (Annick de RIOM)

SKIPPY GOLD (Alice du CEC VICHY)

En catégorie B : 3 sélectionnés (1 a laissé sa place)
TIPPY (Béatrice de LAVAULT-Ste-ANNE)
ORKA (Laurent de St GENES-du-RETZ)
MAYA (Anne-Marie de MOULINS-YZEURE)

En catégorie C : 12 sélectionnés (aucun n'a laissé sa place)
RUSTINE (Thierry de COMMENTRY)
OXO (Valérie Castelan de St GENES-du-RETZ)
LOUNA (Yannick d'ISSOIRE)
PHIDJY (Christelle de RIOM)
TJOP (Rose de Malvalette)
USTY (Valérie Lefort de St GENES-du-RETZ)
SUZY (Valérie Castelan de St GENES-du-RETZ)
O'GUMP (Synthia de LEZOUX)
NICO (Gérard d'AUBIERE)
SEVE (Valérie Castelan de St GENES-du-RETZ)
TWEED (Jean-Michel de St GENES-du-RETZ)
RANTANPLANS (Philippe de VAUX)

En catégorie D : *GAI PETIT POU CET* (Ria d'AUBIERE)

ESPOIRS

En catégorie B : *MILOU* (Sarah de LAVAULT-Ste-ANNE)

En catégorie C : *PATCHOULY* (Caroline de VAUX)

Constitution de l'équipe d'Auvergne.

A è *TEDDY* (Christian de RIOM)
B è *TIPPY* (Béatrice de LAVAULT-Ste-ANNE)
C è *SAM* (Gaëlle d'ISSOIRE)
D è *SAÏKA* (Caroline d'ISSOIRE)

Elaboration du calendrier 2007.

Voir feuille jointe.

Championnat d'Auvergne et sélectif GPF 2007.

La date du 22 avril est retenue pour le championnat régional. Jean BONY serait intéressé par l'organisation du championnat d'Auvergne. Il verra avec le Comité des Rantamplans 03 et téléphonera à un juge puis contactera le CTR pour lui faire part de sa décision.

Le club de MOULINS se porterait également candidat pour la mise en place du championnat d'Auvergne.

Le club de MALVALETTE organisera le sélectif GPF 2007. Michel JOURDA donne des nouvelles de Jacques GASDEBLAY qui ayant des problèmes de santé ne pourra pas juger pendant quelque temps.

Le CTR souligne que l'organisation d'un championnat régional représente un gros travail du point de vue informatique. C'est beaucoup plus compliqué à gérer qu'un concours ordinaire, mais pour le personnel de terrain, les tâches sont les mêmes. On donne moins de coupes, lors d'un championnat, on récompense surtout les podiums.

En ajoutant l'Open et le GPF aux épreuves traditionnelles du championnat, on obtient facilement 75 chiens.

Ensuite il fait savoir qu'il a commandé 40 chemises en tenant compte du nombre de blousons achetés précédemment pour les finalistes. Il reste actuellement 6 chemises. Si on en commande d'autres, on risque de les payer plus cher en raison des frais de flocage. Mais on ignore combien d'agilitistes, non sélectionnés pour le championnat de France et la finale du GPF vont se qualifier pour les Masters.

Pour les Jeunes Conducteurs, il propose d'acheter des T-shirts chez Décathlon avec une feuille de transferts. Il se chargera lui-même de ce travail. Les personnes présentes estiment que c'est une bonne idée, sinon les dépenses de flocage s'élèveraient à 60€.

Entraînements interclubs.

Aucune date n'est proposée. On reprendra ce projet lors de la prochaine réunion.
Questions diverses.

Michèle MILLE évoque le problème de la présence des chiennes en chaleur lors des sélectifs (devraient normalement passer en fin d'épreuves) et même lors des concours « ordinaires » du dimanche où des gens inconscients les font participer sans se soucier de la gêne occasionnée. Une discussion s'engage parmi les personnes présentes qui trouvent cette attitude inadmissible, mais aucune solution n'est retenue.

Michèle MILLE aborde ensuite la question du mode de sélection des concurrents pour leur participation aux concours d'agility de la régionale. Elle souhaiterait savoir de quelle façon les clubs retiennent les candidatures à leurs concours afin d'établir le plus efficacement possible l'ordre des engagements. Plusieurs cas se présentent : certains clubs ont conservé l'ordre d'arrivée ; d'autres décident au prorata (s'il faut supprimer 20% de demandes, on refuse 20% de chiens par club) ; d'autres encore utilisent le rapport nombre d'inscriptions/nombre de clubs. Michèle MILLE aimerait que l'on puisse s'organiser au mieux dans la régionale. En effet il n'est pas question de demander aux clubs de changer quoi que ce soit, simplement d'informer clairement, comme d'ailleurs certains le font.

Le CTR admet qu'il faudrait parvenir à une harmonisation mais il reconnaît que tout marchait bien quand les inscriptions étaient retenues par ordre d'arrivée.

Pour les clubs qui n'ont pas d'adresse électronique Internet il serait souhaitable d'envoyer les feuilles par courrier 48h avant de les adresser par Internet aux clubs qui en disposent.

Fabrice GAMELIN estime que si l'on prend par ordre d'arrivée, on risque d'avoir des problèmes pour contenter tout le monde au cas où un « gros » club décide d'inscrire une vingtaine de chiens.

La Présidente rappelle que le club de RIOM fonctionne au prorata et qu'au dernier concours, tous les clubs ont pu participer.

Le CTR annonce ensuite que Françoise ROULIER dispose dorénavant d'une adresse E-mail. Les convocations et les CR seront dorénavant envoyés par E-mail.

De nombreux clubs envoient également leurs feuilles d'inscription aux concours ainsi qu'une lettre d'invitation par Internet. Il serait souhaitable d'adopter une feuille type d'engagement dans notre régionale. Laurent propose de faire passer à chaque club ce document sur lequel il sera possible de mettre 4 engagements. On peut numériser à l'avance les licences ce qui permet de gagner du temps pour les envois. Il s'ensuit un vote à main levée : 1 abstention ; 0 contre. Le procédé est donc adopté.

Normalement la feuille doit être signée par le Président du club mais elle peut être signée par le Responsable d'agility pour une question de rapidité. C'est en fait un problème interne au club.

Laurent ajoute qu'il n'est plus nécessaire de joindre le certificat antirabique excepté pour les chiens de 2^{ème} catégorie.

Puis le CTR évoque le problème des licences mal remplies. Les Présidents des clubs doivent être vigilants et tout vérifier car Laurent s'est fait rappeler à l'ordre par Jean-Pierre GARCIA.

Les sélectionnés pour CIBEINS vont emmener le drapeau d'Auvergne. Jean BONY rappelle qu'à la FAR d'EYRAGUES, Caroline BEL a terminé 1^{ère} en catégorie Espoirs C et il est regrettable qu'elle ait été la seule sur le podium sans le drapeau de sa régionale. C'est André COSTE qui a remis le drapeau à l'endroit et qui a changé la barre défectueuse.

Le CTR demande ensuite si les délégués présents ont prévu quelque chose pour 2007. Jean BONY envisage de mettre en place un stage clicker (animé par Michèle et Jean-Pierre GARCIA). Il pourrait avoir lieu les 18 et 19 novembre. Un Mail sera envoyé dans les clubs à ce sujet. Un stage 2^{ème} Degré pourrait également être organisé : 1^{ier} module les 21 et 22 octobre 2006 ; 2^{ème} module les 09 et 10 décembre 2006 ; 3^{ème} module les 04 et 05 février 2007. Le CTR souhaite que les clubs fassent connaître rapidement les noms des agilitistes intéressés. Y a-t-il un potentiel dans la régionale ? Il faudrait environ 50 personnes.

De plus, si quelqu'un veut organiser un stage de 48h dans la régionale pour les gens intéressés par un perfectionnement en agility, il faut en informer Jean-Pierre GARCIA.

La séance est levée vers 23h.

La prochaine réunion se tiendra le vendredi 15 septembre 2006 à 21h dans le local du club de BRIOUDE.

Pour la Présidente, la Secrétaire : Françoise ROULIER